



Ligue de Bretagne de Basket-Ball
Tel. 02 23 46 33 80 / Fax. 02 23 46 33 81
2 C, allée Jacques Frimot
www.basketbretagne.com
35000 RENNES
secretariatgeneral@basketbretagne.com



Comité Directeur Du vendredi 6 juillet 2018 à Rennes

N°1

Présents :

Mmes Marylise COCHENNEC ; Daisy LE PENNEC ; Jacqueline PALIN ; Morgane PETIT ; Gaëlle NEDELEC.
MM. Joseph HOUE ; Jean-Jacques KERDONCUFF ; Serge KERHUIEL ; Antoine LE BERRE ; Mickaël LEBRETON ; Jean-Noël CUEFF ; Daniel DELESTRE.

Excusés :

Mmes Valérie ALLIO ; Claudine JANNIC.
MM. Guillaume DE KERMEL ; Pierre GUYOMARCH ; Gérard LE ROUX ; Philippe LE STER ; Jacques PERRIER ; Erwan SILLIAU ; Philippe VALLEE ; Ronan VIGOUROUX ; Éric BOIVENT ; Narcisse FERRINI ; Christophe BURGUIERE ; Georges DIDRICK.

Assistent :

MM. François BRISSON ; Guy GIRARDEAU ; Eric MONLIBERT.

Mickaël LEBRETON souhaite la bienvenue aux nouveaux membres élus de la Ligue de Bretagne et propose un tour de table pour les présentations.

ORDRE DU JOUR

1) Validation des présidents de commissions et responsables de groupes

Pôle Administratif
Responsable : Marylise COCHENNEC

Discipline : Jean-Claude LEMAITRE
Statuts Règlements : Serge KERHUIEL
Médicale : Erwan SILLIAU
Patrimoine : Jean-Jacques KERDONCUFF
Sportive : Daisy LE PENNEC
eFFBB : Ronan VIGOUROUX



MINISTÈRE
DES SPORTS



Pôle Formation
 Responsable : Jean-Jacques KERDONCUFF

Technique : Valérie ALLIO
 Officiels : Morgane PETIT
 Formation de dirigeants : Philippe LE STER

Pôle Développement
 Responsable : Joseph HOUE

Partenariat – Marketing : Philippe VALLE
 Événement – Communication : Joseph HOUE
 Nouvelles pratiques et Démarche Citoyenne : Guillaume DE KERMEL
 Les Présidents et responsables devront proposer leurs compositions pour le 15 août.

Adopté à l'unanimité

2) Délégation aux commissions

SPORTIVE	<ul style="list-style-type: none"> • Compétitions • Application des règlements • Drogations sur les horaires et jours de rencontres • Forfaits • Pénalités et amendes sportives • Relevé des fautes techniques et disqualifiantes • Suivi règle de brûlage • Les réserves dans son domaine de compétence
DISCIPLINE	<ul style="list-style-type: none"> • Procédures et décisions • Notification des affaires liées à des incidents survenus avant, pendant et après les rencontres • Instruction et notification des sanctions pour faute disqualifiante avec rapport. • Notification aux clubs et aux intéressés des sanctions concernant les fautes techniques et / ou disqualifiantes et autres pénalités • Les réserves dans son domaine de compétence

CRO	<ul style="list-style-type: none"> • Désignation des officiels • Convocations et organisation des stages • Formation des officiels • Traitement et notification des réclamations • Classement des officiels • Suivi et communication aux CDO de l'activité des arbitres évoluant sur les championnats de France et de Ligue.
TECHNIQUE	<ul style="list-style-type: none"> • Convocation et organisation des stages • Formation cadres et joueurs • Sélections • Application et suivi du statut de l'entraîneur • Suivi des dossiers d'engagement des championnats régionaux jeunes • Validation du nombre d'entrées au pôle espoir.

Adopté à l'unanimité

3) Mise en place des spécificités liées aux nouveaux statuts

Article 12.5 des statuts départementaux :

Le Président de la Ligue Régionale est invité à prendre part aux réunions du Comité Directeur du Comité Départemental et dispose d'une voix consultative. En cas d'indisponibilité, un seul membre du Comité Directeur Régional désigné à titre permanent est apte à le représenter.

Article 12.5 des statuts régionaux :

Les Présidents des Comités Départementaux du ressort de la Ligue Régionale, non élus au Comité Directeur de la Ligue Régionale, sont invités à prendre part aux réunions de celui-ci et disposent d'une voix consultative. Lorsqu'un Président de Comité Départemental est dans l'impossibilité d'honorer son invitation, il peut se faire représenter par un suppléant, membre de son propre Comité Directeur.

Suppléants de la Ligue de Bretagne :

- CD22 : Valérie ALLIO
- CD29 : Jean-Jacques KERDONCUFF
- CD35 : Marylise COCHENNEC
- CD56 : Jean-Jacques KERDONCUFF

4) Compte rendu réunion DTN

Alain CONTENSOUX est venu ce jour. Le DTN a précisé qu'il travaillait pour l'arrivée d'un CTS en remplacement de Christophe EVANO.

Nous devons assurer l'intérim :

- François BRISSON va assurer la formation de cadres
- Proposition d'un temps plein à Cyril GERMAIN pour la formation du joueur

Cette proposition a été présentée au DTN et à la DR

Lien fort avec l'ETR : une convention va être mise en place pour que les CTF viennent sur les actions Ligue et que François aille dans les départements.

Une signature de convention sera programmée en début de saison avec la DTN, la DR, les Présidents de Comités Départementaux et les CTF.

L'ETR doit être présentée dans chaque Comité Directeur Départemental en septembre, par les CTF.

Le DTN a précisé que les dossiers bretons de candidatures aux Championnats de France Jeunes étaient réalisés avec la bonne méthode.

5) Validation du calendrier administratif

vendredi 6 juillet 2018	Comité Directeur	n°1	
Samedi 1 ^{er} septembre 2018	Comité Directeur	n°2	Vannes
lundi 1 octobre 2018	Bureau Directeur	n°1	
lundi 5 novembre 2018	Bureau Directeur	n°2	
samedi 17 novembre 2018	Comité Directeur	n°3	Finistère
lundi 7 janvier 2019	Bureau Directeur	n°3	
samedi 12 janvier 2019	Comité Directeur	n°4	Ploufragan
lundi 4 février 2019	Bureau Directeur	n°4	
lundi 4 mars 2019	Bureau Directeur	n°5	
samedi 16 mars 2019	Comité Directeur	n°5	
lundi 1 avril 2019	Bureau Directeur	n°6	
samedi 27 avril 2019	Comité Directeur	n°6	Dispositions Financières
lundi 6 mai 2019	Bureau Directeur	n°7	
lundi 3 juin 2019	Bureau Directeur	n°8	
vendredi 14 juin 2019	Comité Directeur	n°7	Rennes

Les Comités Directeur se tiendront le samedi matin.

Les Bureaux se tiendront chaque 1^{er} lundi du mois à Rennes.

1^{er} septembre à Vannes :

- Comité Directeur le matin
- Réunion de rentrée des Présidents, Secrétaires Généraux et Trésoriers l'après-midi
- Trophée du Golfe

6) Territorialité : réunion à programmer avec les 2 CD et clubs concernés

La FFBB a souhaité cadrer la territorialité : certains clubs ayant un siège social dans un département évoluent dans un département voisin.

Une convention a été faite entre le CD56 et le CD44 :

- Le CD du siège social du club percevra le coût du carton de licence et le coût de revient du traitement par le salarié, qui ont été estimés à 5€.
- Le CD56 touche des subventions en fonction du nombre de licenciés sur le territoire.

A voir pour les autres départements.

La FFBB se rend compte de problèmes sur les statuts types à ce sujet.

7) Groupe de travail à constituer :

a. PRI, PST

Le PST met en relief les actions de la Ligue et qui sont déclinées par les départements.
Le PRI est en faveur de publics particuliers ou zones géographiques particulières.

Le 1^{er} retour du Directeur Régional est mauvais, il n'a pas senti de travail commun.

Pour beaucoup de disciplines, le PST est commun à la Ligue et aux Comités Départementaux.
A l'intérieur du PST, il faut préciser ce qui est fait pour le PRI.

Exemple du projet 3x3 de Pontivy qui a réussi à associer l'UGSEL et l'UNSS.

Il y a un problème de présentation (aller vendre les choses) et la défense n'est pas commune. Il faut y annoncer les partenariats à tisser. Cela sera une mission de la DT. Quelqu'un doit parler d'une voix unique pour tout le basket breton.

Le CD29 a fait une demande de poste sans l'inclure au PST.

Le foot contourne le problème en demandant 4 postes dans le PST.

Il va falloir expliquer aux départements qu'ils doivent adhérer au PST.

Plein de choses fonctionnent bien et pourraient être déclinées dans le PST.

Il faudra peut-être un regard extérieur pour voir ce qu'il faut améliorer.

Le PRI est nouveau et c'est quelque chose de très compliqué. En Bretagne, il y a très peu de QPV et de ZRR.

b. Mois du Vivre Ensemble

Il est inscrit au PRI.

Présentation aux dirigeants durant les Automnales

3 actions différentes sur les 3 week-ends suivant les Automnales.

8) Automnales : point d'avancement

Le sujet a bien fonctionné entre les 5 structures avec la mise en place d'un groupe de travail. Certains thèmes sont imposés par la FFBB.

Les programmes des 2 journées sont différents afin de permettre à ceux qui le désirent de venir une journée ou le WE.

La Ligue prendra en charge la formation et le repas. L'hébergement sera à la charge du participant. Le coût ne doit pas être un frein à la participation.

Colosse aux pieds d'Argile :

- présentation de 4h = formation qualifiante ouverte aux techniciens le dimanche matin
- présentation de 2h pour les dirigeants l'après-midi

Fin d'après-midi : tournois 3x3 jeunes

Buffet pour tous les participants

Soirée : 3x3 seniors

Franck SIMON sera le référent des tournois 3x3

Jonathan BILLOT a participé à la réunion FFBB ce jour et sera le salarié référent pour cette action. Accord de Yuri DURAND et sollicitations de Cathy LE HOUEROU et de Michèle LE DRAOULEC. Nous avons eu de bons retours et une bonne participation sur la 1^{ère} édition.

9) Cellule de qualifications

U15F : nous avons reçu tardivement un dossier des Bleuets de Guilers. Après correction, ce dossier pourrait prétendre au plateau. Proposition de passer le plateau à 10 équipes pour 3 places.

En plus de ces plateaux qualificatifs, il faudra prévoir les plateaux U13 suite aux plateaux départementaux.

Certains clubs ont déjà candidaté pour l'accueil des plateaux. Un appel à candidature va être fait à tous les clubs pour toutes les manifestations de la saison. L'Open PNF se déroulera le dimanche 23 septembre à Mordelles.

10) Championnats Régionaux Seniors 2018/2019

RM2 : l'ES Etreilles a souhaité s'engager en Championnat Départemental.

La conciliation du CNOSF serait que seule l'équipe 1 de Montfort soit forfait général.

Montfort est encore en réflexion pour aller au TAS afin de demander un maintien en NM3 et une montée de l'équipe 2 en PNM.

Nous sommes en attente de la décision de Montfort pour éventuellement proposer un maintien à Guingamp en RM3.

11) Trésorerie

Rencontre de l'équipe de France :

- Point actuel : + 25893 € effectif
- Mickaël LEBRETON proposera une répartition 2/3 pour la Ligue et 1/3 pour le CD29.
- Une aide sera peut-être faite aux clubs qui ont organisé un déplacement.
- Les bilans seront à envoyer au Conseil Régional et au Conseil Départemental.

12) Point personnel Ligue

Poste de CTF proposé à Cyril GERMAIN en CDI intermittent.

La Directrice Territoriale sera Mathilde HEMERY. Elle a été présentée aux salariés et prendra ses fonctions le 16/07 pour 2 semaines, avant la fermeture de la Ligue. Ce temps permettra son adaptation. Elle ne vient pas du milieu du basket et aura un regard neuf.

Jonathan réalise actuellement des missions du poste de CTO et est en contrat aidé jusqu'au 15 août. S'il remplit les conditions de la fiche de poste, celui-ci devait lui être proposé.

13) Questions diverses

Morgane PETIT : Réunions de classements effectuées (FFBB et ligue).
Réunion sur la problématique de l'arbitrage et sur l'accompagnement des jeunes arbitres. Il n'y aura pas de contrainte régionale sur ces arbitres départementaux tuteurs.
Des arbitres vont partir tardivement en raison des affectations.
Réunion sur le projet de formation le 07/07.
Fin août : HN3 NM2 LF2
1^{er} week-end septembre : arbitres fédéraux
8/9 septembre : arbitres régionaux
Les championnats de France reprennent le 15 septembre.
Les désignations des matches amicaux vont être compliquées.

François BRISSON : Est-ce que les JIG vont pouvoir jouer sur les matches amicaux ?
La question est à poser à la FFBB.
Une grande partie des entraîneurs ne doit pas connaître cette nouvelle disposition.

Serge KERHUIEL : Quid du statut CF-PN pour les JIG ?

Jean-Jacques KERDONCUFF : un courrier pour proposer une réunion d'information a été envoyé aux clubs avec une demande de retour pour le 10 juillet. Si très peu d'inscrits, possibilité de les envoyer sur une autre ligue.

Joseph HOUE : Phase régionale qualificative au Trophée Coupe de France Seniors : engagements à envoyer avec un retour rapide.

Daisy LE PENNEC : Souplesse sur les dérogations Coupe de Bretagne : il faut qu'il y ait au moins 15 jours entre chaque tour.

Daniel DELESTRE : Souhaite la liste des membres avec les coordonnées.